

Candidature au conseil d'administration de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2021

La personne morale (nom de l'organisme) : Parc naturel régional de la Brenne

Ayant comme mandataire (nom – prénom) : Laroche Laurent

(le mandataire est une personne physique, élu.e ou représentant.e légal.e, ayant mandat pour représenter la personne morale)

Et comme délégué (nom – prénom) : Chiappero Dany suppléée par Bouvard Joséphine

(cette information est optionnelle, le délégué est une personne physique pouvant être salariée et ayant délégation du mandataire pour représenter la personne morale)

Porte sa candidature au conseil d'administration de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries

(cocher la case - un seul choix possible)

- pour un des 13 sièges des représentants régionaux, au titre de la région Centre Val de Loire
- pour un des 9 sièges non régionalisés , au titre du collège 1 « Arbre Hors-Forêt »
- pour un des 9 sièges non régionalisés , au titre du collège 2 « Agriculture »
- pour un des 9 sièges non régionalisés , au titre du collège 3 « Environnement – Développement rural »

Motivation de votre candidature (profession de foi) :

(rédaction libre, ne dépassant pas une page -NB: la motivation porte bien sur la candidature de la personne morale mais pourra aussi mettre en avant des éléments concernant le mandataire et ou délégué)

Dans le cadre de ses actions «Agir pour la préservation et la bonne gestion du bocage, de l'arbre et de la haie champêtre » (objectif de la Charte du Parc), le Parc travaille à une approche globale de la filière bocagère, de la plantation à la valorisation depuis de nombreuses années (2005 premières actions).

En 2015-2016, en réaction à la problématique aggravée de la dégradation du bocage et du manque de renouvellement, le Parc a lancé un projet local pour le Bocage ¹ s'appuyant localement sur des « binômes » communes /agriculteurs pour favoriser la concertation entre tous les acteurs, la montée de compétences et la mise en œuvre d'actions et stratégies pour la gestion durable du bocage.

Le projet Bocage, se décline en de nombreux objectif et actions :

¹ Une première action avait été engagée sur cette thématique entre 2006 et 2010 (Sensibilisation des élèves de primaire, Opérations de sensibilisation et de plantations) mais elle s'était interrompue en 2010 faute de financements pour l'animation.

- Identifier ensemble les enjeux de sauvegarde, de plantation et d'entretien communaux, ainsi que les besoins de formation complémentaires des principaux acteurs : rôle et fonctionnement des haies, entretien durable, bois-énergie, agroforesterie, auxiliaires de culture...
- S'informer et se former
Des formations adaptées aux besoins des agriculteurs et des communes sont organisées : rôle économique, environnemental et agronomique de la haie, bois-énergie, gestion et entretien du bocage
- Planter... des haies champêtres et des arbres à partir d'essences locales via « l'Opération Bouchures ». Une aide financière de 80 % (plants, protections, tuteurs, paillage de lin), dans le respect de critères qui prennent en compte la protection et la qualité de l'eau, la trame verte et bleue, les paysages et d'un cahier des charges de plantation et d'entretien durable
- Sensibiliser, notamment en s'appuyant sur les prestataires des formations le grand public par le biais de conférences, de ciné-débat, d'ateliers dans le cadre d'événements scolaires, de classe pédagogique « Savez-vous planter des haies ? » à destination des classes de cycles 3, avec le soutien de partenaires spécialisés sur les questions de sensibilisation et d'animation comme le CPIE Brenne-Berry.

Ainsi nous nous sommes formés sur le terrain et avec l'appui sans faille du réseau AFAC agroforesteries. Le travail en réseau est dans l'ADN même des Parc naturels régionaux qu'il s'agisse de mettre en lien les acteurs locaux au sein d'un projet collectif territorial comme le Projet Bocage, ou encore de participer à l'échelle régionale et nationale aux réflexions. C'est ainsi que le Parc de la Brenne s'est investi dans le conseil d'administration de l'Afac-agroforesteries depuis 2016 et dans les groupes de travail du réseau AFAC à différentes échelles. Porté par cette dynamique le Parc s'est fait le relais sur son territoire d'un certain nombre de projets pilotés par l'Afac à la fois dans les projets territoriaux (mise en œuvre de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) Haie et développement du Label Haie, Développement de la Filière Végétal local) et au niveau national pour un rapprochement entre la Fédération des Parcs naturels régionaux et l'AFAC. Nous nous sommes investis aussi régionalement : correspondant végétal local, référent Label Haie, membre du conseil d'administration de l'A2RC, proposition d'une coalition bocage au niveau de la COP21 de la région Centre Val de Loire pour rassembler les acteurs intéressés autour d'une culture et d'une vision partagée de l'arbre et la haie, monter en compétences collectivement, mutualiser les moyens, ...

Nous sommes engagés aujourd'hui dans la dynamique de création d'une Afac-Régionale Centre Val de Loire. Nous croyons fortement à la réunion de l'ensemble des structures, collectivités, associations et acteurs individuels qui œuvrent à la valorisation de l'arbre hors forêt et à la sensibilisation de tous pour porter auprès de la région CVL un projet commun de développement d'une filière bocagère durable, qui réponde aux attentes sociétales (biodiversité, eau, climat, économie locale, etc...). indispensable à la transition énergétique et écologique de nos territoires.

Ainsi, le Parc de la Brenne propose sa candidature au sein du conseil d'administration de l'Afac-agroforesteries nationale pour poursuivre son engagement au nom de la région Centre Val de Loire

A titre d'information complémentaire (optionnel) :

Si vous présentez votre candidature pour représenter votre région, et que vous portez votre candidature avec l'envie de représenter votre région en binôme avec une autre personne morale (sous condition qu'elle soit également élue), vous pouvez le préciser ci-dessous et également préciser si vous envisagez d'être titulaire ou suppléant, et la motivation de ce binôme.